

« Invitation aux forces vives de notre territoire »

ENSEMBLE POUR NOTRE DROIT A LA SANTÉ

L'Agence Régionale de Santé doit garantir l'offre de soins de proximité dans l'hôpital

- Les remplacements des médecins et d'infirmières

- Comme au premier jour nous restons mobilisés en lien étroit avec le Président du conseil de surveillance, Maire de Saint-Affrique, l'ensemble des forces vives de la population

Les personnels des urgences mobilisés et la Direction ont réussi à acter le recrutement de personnels.

L'engagement de l'État sur l'offre de soins à 30mn pour les urgences et 45mn pour la maternité doit être respecté et s'inscrire dans la durée.

Les collectivités restent attentives au bon fonctionnement de notre hôpital, aux soins qui y sont dispensés. Elles font des efforts considérables pour créer, maintenir, voire améliorer des structures collectives et répondre, en complémentarité de l'hôpital, aux besoins des patients et des métiers liés à la santé.

Ces engagements nés d'une volonté politique inébranlable en faveur d'une couverture sanitaire de l'ensemble de notre territoire démontrent leur attachement à la structure hospitalière et à son bon fonctionnement.

Le président du conseil de surveillance, Maire de Saint-Affrique, le Président de la CME et leurs homologues millavois, ainsi que les parlementaires ont interpellé le Président de la République et les différents ministres pour leur arbitrage concernant l'hôpital médian.

A ce jour, aucune décision n'est prise, aussi notre volonté du maintien de notre structure et des services de soins qui y sont dispensés est plus que jamais indispensable.

Pour appuyer avec force cette volonté politique, nous souhaitons réactiver le collectif de défense et droit à la santé dans le saint-affricain. Il sera le lien entre les différents acteurs et la population pour le maintien de l'offre de soin de notre hôpital.